

 Centre Hospitalier Universitaire de Nice UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		2 pages
	BULLETIN D'INFORMATION	COURRIER/2010		
		Création	MàJ	Vérification
		28 mai 2018		28 mai 2018
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Catherine STELANDRE Poste 34650.	Approbation	Diffusion	Application
		27 juin 2018	27 Juin 2018	Immédiate

**CONCOURS PROFESSIONNELS
DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL – FILIERE INFIRMIERE**

LE DIRECTEUR GENERAL DU C.H.U. de NICE

Vu – la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu – le décret n° 88-1077 du 30 novembre 1988 modifié portant statuts particuliers des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière,

Vu – le Décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière,

Vu – le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière,

Vu – le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu – le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu – le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière,

Vu – le décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière,

Vu – le décret n° 2011-746 du 27 juin 2011 portant statuts particuliers des corps des personnels de rééducation de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

Vu – le décret n° 2011-748 du 27 juin 2011 portant statuts particuliers des corps des personnels médico-techniques de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

Vu – le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,

Vu – Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé et au grade de cadre supérieur de santé paramédical de la fonction publique hospitalière,

Vu – le procès verbal de la réunion du jury en date du 27 juin 2018,

DECLARE ADMIS :

FILIERE INFIRMIERE :

**Liste principale
PAUL Anne-Gaëlle**

**Liste complémentaire
TERESE Christine**

FILIERE INFIRMIERE DE BLOC OPÉRATOIRE :

JACQMIN née FRERE Véronique

FILIERE INFIRMIERE ANESTHESISTE:

PLASSON Dominique

Par délégation,
La Directrice du Pôle Ressources Humaines,



Karine HAMELA